



## Objectifs généraux

- Reconnaître l'importance de l'éducation au développement durable au niveau de l'école, de la ville, de la circonscription, de l'académie, de la France, de l'Europe et du monde
- Prendre conscience de l'intérêt de la préservation des ressources
- Développer des projets, actions pédagogiques en lien avec l'éducation au développement durable en y associant différents partenaires

## Objectifs pour les acteurs des projets

- Construire des projets cohérents en lien avec les trois piliers de l'EDD, (l'écologie, l'économie et le social) et les mener à bien à partir d'un thème choisi chaque année (exemple : déchets, eau, alimentation, économie d'énergie, biodiversité...) pour acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes pour être un citoyen responsable et solidaire (parcours citoyen)
- Impulser une démarche d'éducation au développement durable au sein de la classe, de l'école, à la maison, de la ville et dans le quotidien de chacun
- Développer l'esprit critique
- Mettre en place les éco-délégués (possibilité de nommer les délégués déjà élus) afin de permettre de définir les axes de travail
- Mettre en œuvre des actions en lien avec les propositions issues des conseils des éco-délégués
- Impliquer différents acteurs (élèves, enseignants, parents, associations locales et partenaires locaux comme la municipalité) et valoriser l'implication de chacun
- Participer au comité de pilotage
- Réaliser des actions concrètes et diffuser ses actions
- Veiller à une cohérence entre les actions et le message transmis
- Obtenir la labellisation E3D

## Cadre concernant les projets

Les actions menées sont conduites sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, en accord avec le directeur d'école et en adéquation avec les programmes scolaires et les instructions officielles dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec le projet d'école.

Le projet permet par sa mise en œuvre une démarche exploratoire transdisciplinaire en variant les démarches et les supports. La valorisation de ce projet peut se concrétiser par une exposition.

La collaboration avec les partenaires est souhaitée. Cette collaboration permet de définir une culture commune et de concrétiser l'ouverture sur le monde nécessaire dans le cadre d'un projet E3D.

Le partenariat à valeur contractuelle intègre :

- le respect des principes de laïcité et d'ouverture à tous sans discrimination ;
- le respect du principe de gratuité de l'enseignement public.